Auzeville-Tolosane la lettre

Juin 2012 - n° 85

www.auzeville-tolosane.fr

18 La nouvelle bibliothèque

19 Le service animation

24 La vie associative

31 La Vigne de Jean Balarot

Magazine communal
d'Auzeville-Tolosane

L'esprit de la lettre

La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens… La vérité particulière et individuelle n'est pas toujours un bien, elle est quelque fois un mal, très souvent une chose différente.

Jean-Jacques Rousseau

La Lettre d'Auzeville, comment ça marche ?

Le comité de rédaction n'a pas de composition définitivement arrêtée. Chacun, auteur ou non, est bienvenu pour le pluralisme.

Quiconque peut envoyer un article sous réserve de se soumettre aux règles minimales ci-dessous :

- Penser à l'intérêt que le lecteur va trouver à cet écrit,
- Respecter les notions et les personnes citées, vérifier le bien fondé des critiques,
- Se limiter en volume, faire un découpage en sections, proposer une ou deux illustrations,
- Dans la mesure du possible, fournir le manuscrit sous forme informatique.

Avertissement : En cas de besoin, pour améliorer la présentation et pour donner une certaine homogénéité à la publication, des éléments comme titre, sous-titres, intertitres et autres notes peuvent être modifiés ou rajoutés par le comité de rédaction.

Dates de parution (3 fois par an) : fin février, fin juin et début novembre. Si vous souhaitez déposer une contribution, prévoyez que le sommaire est arrêté deux mois avant la publication.

Découpage du canard :

- **Les INFOS MUNICIPALES** est la seule rubrique rédigée par la municipalité es qualité, sous sa seule responsabilité. Elle constitue le « bulletin municipal ».
- **La VIE ASSOCIATIVE et le MAGAZINE** sont ouvertes à quiconque a besoin de faire connaître ses activités dans la commune ; notamment les associations ayant pour objet essentiel l'animation communale à but sportif, culturel et de loisirs.

Bulletin communal n° 85

Conçu par la Commission Information

Responsable : Pierrette Villardry - Édition Mairie d'Auzeville

Comité de rédaction : M. Langlade, Y. Lambœuf, M. Lemort, M. Valladon, F.-R. Valette, P. Villardry, C. et J. Sichi, M. Puzo, D. Bonhomme, B. Raynaud, J.-P. Hardy, I. Tardieu, P. Sees, J.-H. Rigault, V. Régis, S. Garnier, M. Mallevile, D. Monchy, B. Lopes, C. Barale, A. Pradal, J. Carbonel, S. Lelong, J. Fornes

Iconographie / Crédit photo : Yves Lambœuf, Pierrette Villardry, Service Animation, Nicole Reulet.

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

Sommaire

INFOS MUNICIPALES

- Le mot du Maire . . . 3
- Conseils municipaux en bref . . . 4
- Investissements 2012 . . . 6
- À propos du PLU . . . 7
- Les gens du voyage . . . 8
- Les résultats des élections . . . 11
- Les impôts locaux et le financement des services à la personne . . . 13
- PCET et Agenda 21 . . . 15
- Les travaux d'urbanisme . . . 15
- Équipements sportifs au Pont de Bois . . . 16
- Les espaces verts . . . 17
- La bibliothèque . . . 18
- Le Secteur Sports et Jeunesse . . . 19
- Le Secteur Enfance . . . 21
- Le musée vivant . . . 22
- Le printemps des artistes auzevillois . . . 22
- Les activités du CLAS . . . 23
- Le ramassage scolaire . . . 23
- Rats d'Art : exposition des enfants . . . 24
- Le jazz à Auzeville . . . 24
- Agenda des événements . . . 26

ASSOCIATIONS

- Une belle fête aux couleurs de l'Irlande . . . 27
- Le roller à Auzeville . . . 28
- Le tennis féminin . . . 28
- COC Football . . . 29
- CRAHB . . . 30
- ATUVE . . . 30

MAGAZINE

- La vigne de Jean Balarot . . . 31
- À la vinha, l'ivèrn . . . 33
- Combien a-t-il plu à Auzeville ? . . . 34

DIVERS

- Pharmacies de garde . . . 34
- État civil . . . 35
- Hommages . . . 35

Le mot du **Maire**

Aspects de la vie communale

Pendant plusieurs mois, l'attention de la plupart d'entre nous s'est tout à fait normalement portée sur les élections présidentielles puis législatives. Après ce moment si important dans la vie de notre pays revenons à l'actualité locale, celle de notre commune. Trois chantiers majeurs sont en cours mais en voie d'achèvement.
Deux d'entre eux concernent le quartier du Pont de Bois : la construction de la halle et celle de la bibliothèque.
La halle implantée sur la place Tolosane sera achevée quand vous lirez ce mot. Elle a été entièrement financée par les promoteurs qui ont construit les logements au cœur de ce nouveau quartier.
Les travaux de la bibliothèque située place Tolosane sont très avancés. Ils seront achevés dans le courant de cet été et la bibliothèque ouvrira en septembre prochain.
Le troisième de ces chantiers concerne le vieux village. Il s'agit de travaux d'urbanisation portant sur une partie du Chemin de l'Église, la place de la Mairie Vieille et le Chemin de la Mairie. Commencés depuis le mois d'octobre 2011, ils s'achèveront cet été.

Nous vous avons informés du transfert de services à la personne au Sicoval. À partir du mois de septembre prochain ce dernier se substituera à la commune pour assurer le fonctionnement de ces services. Nous décrivons dans ce numéro de La Lettre les modalités de financement de ces services qui entraînent des modifications sensibles dans les impôts locaux dès cette année.

Nous accueillons depuis octobre dernier des gens du voyage sur la ZAC du Pont de Bois, sur un site d'accueil provisoire qui sera ensuite fermé. Nous vous devons des explications : elles vous sont données dans un article détaillé dans cette Lettre.

Le Service Animation de notre commune a la charge de tous les services périscolaires et extra scolaires et notamment les CLAE et les ALSH. Il a créé cette année la fête des CLAE qui a eu lieu au mois de mai et qui a été une réussite. Nous vous en parlons dans cette Lettre.

La vie associative était déjà bien développée sur notre Commune avec en particulier le Foyer Rural René Lavergne. Elle s'est encore enrichie avec de nombreuses et nouvelles associations. Il est vrai que la mutualisation des équipements sportifs existants sur notre commune a dégagé des moyens, ce qui a favorisé cette croissance de la vie associative. Ce qui est excellent en soi. Nous en parlons dans cette Lettre.

L'année scolaire se termine. Les vacances d'été nous tendent déjà les bras. Nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

François-Régis Valette

Conseils municipaux en bref

Vous trouverez ici l'essentiel de ce qui a été décidé en Conseil municipal. Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus en mairie ou sur le site Internet de la mairie www.auzeville-tolosane.fr

Conseil municipal du 15 février 2012

➢ Avis sur le projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (S.R.C.A.E.)

La loi portant engagement national pour l'environnement, dite « loi Grenelle 2 », du 12 juillet 2010 qui prévoit l'élaboration d'un Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (S.R.C.A.E.) est piloté conjointement par le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional.

Le SRCAE propose donc 5 objectifs stratégiques :
- réduire les consommations énergétiques ;
- réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- développer la production d'énergies renouvelables ;
- adapter les territoires et les activités socio-économiques face aux changements climatiques : incitation à se projeter dans l'avenir pour nos projets ;
- prévenir et réduire la pollution atmosphérique : tendre vers les objectifs légaux.

➢ L'enquête publique sur l'extension du péage du Palays

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, déplorent que le péage soit situé en zone urbaine ce qui est un cas unique en France. Ils déplorent que toutes les opportunités de reculer ce péage n'aient pas été saisies avec des prétextes qui se sont révélés infondés. Il en résulte une situation particulièrement préjudiciable pour les usagers même si la priorité est aujourd'hui pour les transports en commun.

➢ Désignation d'un élu auprès de la commission d'accessibilité du Sicoval

Désigné en qualité de délégué : Guillaume Debeaurain.

Conseil municipal du 4 avril 2012

➢ Vote du compte administratif 2012 : affectation du résultat 2011

• Fixation des taux d'imposition

Le Conseil municipal, considérant les taux existants, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de fixer les taux de la Taxe d'Habitation, du Foncier Bâti et du Foncier Non Bâti comme indiqué dans le tableau ci-après :

Taxe	Taux 2011 voté	Base 2012	Taux 2012 voté	Produit correspondant
Habitation	14,13 %	4 919 000	10,40 %	511 576
Foncier Bâti	17,86 %	2 958 000	18,67 %	552 258
Foncier Non Bâti	153,29 %	19 100	112,45 %	21 478
Total				**1 085 312**

➢ Vote du budget primitif 2012

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de budget primitif 2012.

➢ Constitution d'un groupement d'achat pour la fourniture de papier en ramettes

Les communes et la Communauté d'Agglomération du Sicoval ont convenu de créer, en application de l'article 8 du code des marchés publics, un groupement de commandes pour la fourniture de papier d'impression. Le groupement de commandes créé par la convention, a pour objet de passer un marché de fourniture de papier d'impression.
Le coordonnateur de commandes est le Sicoval.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la constitution d'un groupement d'achat pour l'achat de papier en ramettes entre la commune d'Auzeville-Tolosane et la Communauté d'Agglomération du Sicoval.

➢ Vote
- des tarifs des activités organisées par l'accueil de loisirs ados pour les vacances d'avril 2012 ;
- des tarifs des séjours organisés par le secteur enfance (3-11 ans et 6-11 ans) pour les vacances d'été ;
- du tarif du voyage des aînés du 8 juin 2012.

➢ Convention d'équipement entre la commune d'Auzeville-Tolosane et l'association ADAS INRA pour l'utilisation de locaux.

➢ Convention avec la commune de Ramonville-Saint-Agne pour l'utilisation de la piscine par les scolaires en 2012

➤ **Acquisition des parcelles cadastrées AC 131, emplacement réservé n°13, AC 220 et AC 221, emplacement réservé n°17 (la vigne)**

Monsieur Pierre BALAROT étant décédé, ses héritiers ont proposé à la commune d'acquérir les bâtiments et la vigne, situés au centre du village.
Le Conseil municipal, unanime décide de procéder à l'acquisition de ces bâtiments et terrains de 6 131 m² au prix de 500 000 € HT.

Conseil municipal du 25 avril 2012

➤ **Renouvellement de la convention d'équipement entre la commune d'Auzeville-Tolosane et l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (ENSAT)**

➤ **Convention de partenariat entre la commune d'Auzeville-Tolosane et l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (ENSAT), pour la culture de la vigne située chemin de l'Église**

En ce qui concerne la vigne, il convient de la réhabiliter. La réhabilitation pourrait être envisagée en lien avec l'ENSAT dans le cadre d'un projet d'études avec les étudiants sous couvert d'un professeur.
Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place une convention liant la commune et l'ENSAT pour la réhabilitation de cette vigne ainsi que pour le suivi de son exploitation.
La vigne une fois réhabilitée, pourra être un lieu d'animation pour la commune.

Conseil municipal du 15 mai 2012

➤ **Densification des constructions par une majoration de 30 % des règles de constructibilité des plans locaux d'urbanisme**

➤ **Convention entre le Conseil Général de la Haute-Garonne et la commune pour les travaux de fauchage sur les routes départementales**

Le Conseil Général de la Haute-Garonne a fixé les périodes d'intervention et le nombre de passages nécessaires au fauchage et débroussaillage le long des routes départementales. La commune d'Auzeville-Tolosane souhaite exécuter le fauchage des voiries départementales situées en agglomération.

➤ **Tarifs des activités organisées par le secteur sport et jeunesse pour le séjour de vacances de juillet 2012**

Le séjour est programmé du dimanche 1er au mercredi 11 juillet 2012 au « Pays Basque, entre terre et océan ».

Pierrette Villardry

Investissements 2012

Les réalisations et les projets

Chaque année recommence pour vos élus le difficile exercice du budget. Comment concilier les engagements pris en début de mandat, les besoins de nos concitoyens et les difficultés économiques qui entraînent une baisse des participations de l'État.

En particulier la dotation globale de fonctionnement (DGF) est en net décalage avec l'augmentation de la population d'Auzeville.

De gros efforts ont pourtant été faits dans le quartier du Pont de Bois avec la réalisation d'un nouveau groupe scolaire, et d'une deuxième crèche.

À cela s'ajoutent trois nouvelles salles mises à la disposition des associations. Pour mémoire, deux salles contiguës au groupe scolaire Aimé Césaire, ouvertes aux associations en dehors des heures d'ouverture de l'école et une salle dite « Tolosane », utilisée par les Aînés, l'association Faire Face Ensemble, les Jeunes d'Auzeville, et l'association des retraités actifs « les Tamalous »…

Bibliothèque municipale

Cette année 2012 verra une réalisation majeure pour la commune, celle d'une bibliothèque municipale dont les locaux seront livrés à l'automne. Cela représente 238 m² de surface, dans lesquels seront installés des équipements aux normes en vigueur.

Ceci représente un investissement de 687 770 € pour la partie immobilière et 55 000 € pour les équipements internes, mobilier, rayonnages… au total 742 770 € d'équipements structurants.

La halle

Autre réalisation en cours, prévue dans le projet immobilier de la ZAC, la halle de la place Tolosane est en cours de finitions après de nombreuses tractations. Elle est le fruit d'une volonté déterminée des élus et de la commission urbanisme. Elle complète l'architecture d'ensemble de la place Tolosane. Le financement est assuré par le groupement des constructeurs opérant sur la ZAC et réalisée par SAIII.

Tous ces investissements concernent le nouveau quartier du Pont de Bois.
La partie ancienne de la commune n'est toutefois pas oubliée.

Vigne et réserve foncière

La commune est sur le point d'acquérir un ensemble de terrains situés de part et d'autre du chemin de l'église, dans le vieux village, comprenant une vigne et une maison ancienne entourée de 3 000 m².

Cette vigne dite de Balarot du nom de son ancien propriétaire, avait été classée en emplacement réservé. Elle fait depuis peu l'objet d'une convention avec l'ENSAT qui va s'en servir comme terrain de travaux pratiques pour ses étudiants, et en assurera la culture en liaison avec les services municipaux.

C'est la concrétisation d'un projet vieux de 20 ans, qui permet d'ancrer symboliquement la commune dans sa vocation agricole, déjà confirmée par l'Agrobiopole, la recherche et les établissements de formation agricole et agronomique.

À côté de la vigne, la commune constitue sur 3 089 m² une réserve foncière, sur laquelle elle projette la réalisation de constructions (R+1) dans la continuité de l'habitat existant dans le centre village. Cette opération dont le cahier des charges va être mis a l'étude, sera réalisée sur la base d'un appel à projet. L'avantage de ce type de procédure est de permettre d'amender le projet et non de le figer comme dans les concours d'architectes.

L'investissement dont le montant s'élève à 500 000 € sera financé par la réalisation du projet immobilier. En attendant, un court terme de trésorerie du même montant permettra de réaliser l'opération.

Investissements et développement urbain

Le développement urbain de la commune, lié a sa proximité avec la métropole de Toulouse et la mise en place de transports en commun en site propre, tel qu'il est acté dans le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération de Toulouse) va entraîner d'ici à 2030 une augmentation très nette de la population, même si les surfaces à construire seront limi-

tées à moins de 50 % de la commune, le reste étant maintenu en zone agricole.
Si nous sommes suffisamment équipés en crèches, écoles pour accueillir une population nouvelle, si la mutualisation des équipements culturels et sportifs sur la commune permet de faire face à moyen terme aux besoins, dans l'immédiat, nos services techniques qui interviennent au quotidien de manière efficace sur le domaine public (espaces verts, voirie, trottoirs, bâtiments) ont des difficultés à trouver place pour leurs équipements dans les ateliers municipaux.

Études techniques et travaux divers

Une analyse des besoins, un avant-projet d'extension des ateliers municipaux est en cours d'étude. La commune a déjà constitué une réserve foncière pour la réalisation de ce projet à proximité des ateliers existants. Le budget d'investissement prévoit une somme de 35 000 € pour cette étude.

Il prévoit en outre un certain nombre de sommes pour les investissements d'entretien dont 10 600 € pour la mairie vieille et 20 000 € pour des travaux divers, dont l'aménagement du chemin Saint Severin pour ralentir la circulation.

Les berges du canal du midi

Nous sommes riverains d'un canal classé au patrimoine mondial de l'Unesco, ce qui entraîne un certain nombre d'obligations, surtout morales. Il y a urgence à aménager les berges du Canal où stationnent de nombreuses péniches dont les résidents sont auzevillois.

Exceptionnellement cette année, les fonds européens, le Conseil Régional, les Voies Navigables de France disposent de fonds importants pour permettre la réalisation d'une telle opération, dans laquelle la commune devra prendre sa part à hauteur de 100 000 € sur un montant total de 550 000 € HT, somme inscrite au budget investissement de la commune.

C'est au total 1 377 123 € d'investissements structurants que la commune envisage de réaliser en 2012, auxquels s'ajoutent les investissements liés à l'entretien du patrimoine pour environ 111 110 € et les remboursements du capital des emprunts en cours pour 337 500 €, soit un budget global d'investissement de 1 825 730 €.

Bernard Raynaud

À propos du PLU

Densification des constructions par une majoration de 30 % des règles de constructibilité des plans locaux d'urbanisme (PLU). Extrait de la délibération du Conseil municipal du 15 mai 2012.

Monsieur Jean-Pierre Hardy, Conseiller municipal, expose aux membres du Conseil municipal que la loi du 20 mars 2012 a pour objet d'encourager l'offre de logement et de favoriser la densification des constructions par une majoration de 30 % des règles de constructibilité des plans locaux d'urbanisme.
La loi concerne les communes dotées d'un plan local d'urbanisme.
La procédure dit que, dans un délai de six mois après la promulgation de la loi, une note présentant les conséquences de l'application de la majoration, de 30 % est mise à la disposition du public pendant un mois. Les modalités de cette concertation du public sont fixées par le Conseil municipal.
Le Conseil municipal décide de publier dans le prochain Télex, une note décrivant les conséquences d'une augmentation de 30 % des règles de constructibilité.
Les observations seront reçues sur registre, par message électronique ou par courrier.

À l'issue de la concertation, une synthèse des observations du public sera présentée au Conseil municipal et tenue à la disposition du public.

La majoration est applicable huit jours après la présentation de la synthèse de la concertation au Conseil municipal, et en tout état de cause au plus tard neuf mois après la promulgation de la loi, soit avant le 20 septembre 2012, sauf si le Conseil Municipal décide :

- de ne pas appliquer la majoration sur l'ensemble du territoire de sa commune

- soit de l'appliquer sur certaines parties du territoire de la commune

- soit de l'appliquer sur les zones urbaines U au PLU de la commune. Dans ce cas, il peut y avoir modulation du pourcentage de 0 à 30 % et une différenciation entre les secteurs de la zone U.

Les gens du voyage

Depuis octobre 2011, nous accueillons des gens du voyage sur la ZAC du Pont de Bois. Nous allons en accueillir jusqu'au 30 septembre 2012. Début octobre 2012, nous fermerons ce site d'accueil provisoire. Explications

Trois opérations majeures sont en cours sur le territoire du Sicoval

• La recherche de terrains familiaux pour installer des forains

Il s'agit des forains qui sont actuellement à Lacroix-Falgarde et qui doivent en partir car le terrain qu'ils avaient acheté à cette fin est inconstructible, inondable et situé en secteur Natura 2000. La Commune de Labège a accepté d'assurer un hébergement provisoire puis un hébergement définitif sur un site identifié. La construction de cet hébergement provisoire est en cours et sera achevée dans le courant de l'été.

• La construction de l'aire aménagée d'Escalquens

Escalquens, commune de plus de 5 000 habitants est tenu, de par la loi, d'avoir une aire d'accueil aménagée. Toutefois cela fait maintenant près de 10 ans qu'Escalquens accueille de manière permanente des gens du voyage et en très grand nombre : plusieurs dizaines de caravanes. La construction de l'aire aménagée par le Sicoval a commencé en mai, avec plusieurs mois de retard sur le calendrier initialement prévu, à cause de difficultés importantes avec le maître d'œuvre. Les gens du voyage qui étaient sur le site de l'aire avaient commencé à partir, dès octobre 2011. Nous en hébergeons quelques-uns, sur la ZAC du Pont de Bois, depuis ce départ d'Escalquens, en octobre dernier.

• La réhabilitation de l'aire aménagée de Labège

Contrairement à l'aire du Rachaï, l'aire commune à Castanet et Auzeville, qui est fermée pendant un mois tous les ans (c'est la réglementation en vigueur qui y oblige) celle de Labège ne l'a pas été depuis plusieurs années. Elle l'a été le 28 mai pour y effectuer des

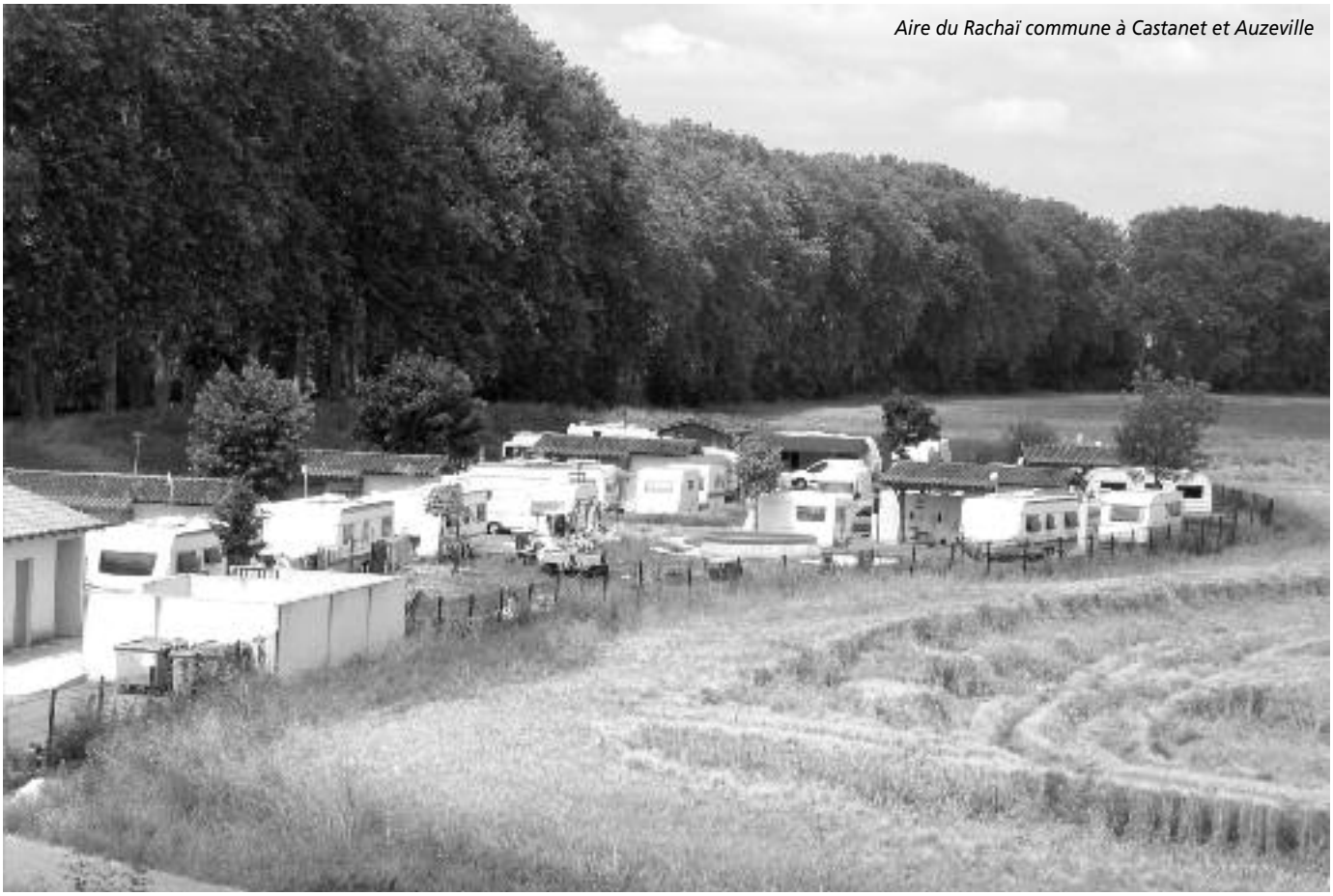

Aire du Rachaï commune à Castanet et Auzeville

Site d'accueil provisoire sur la ZAC du Pont de Bois

travaux importants qui vont durer jusqu'en septembre prochain. Nous avons accueilli une partie de ces gens du voyage sur le site de la ZAC du Pont de Bois qui a reçu quelques aménagements en conséquence.

Les grands passages de l'été et l'aire de grand passage

Ajoutons à cela que nous allons entrer, mi-juin, dans la période qui, tous les ans, va de juin à fin août, période au cours de laquelle se rassemblent les gens du voyage de confession évangéliste. Il s'agit de rassemblements importants pouvant regrouper jusqu'à plus de 100 caravanes. Pendant cette période il y a, en outre, les regroupements, lors des déplacements effectués par les gens du voyage pour les pèlerinages à Lourdes et aux Saintes Maries de la Mer. L'Innopole de Labège et la commune de Castanet ont, au cours de ces dernières années accueilli, la plupart du temps, ces grands rassemblements.
Le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage en vigueur prévoit une aire de grand passage sur le territoire du Sicoval. Aucun emplacement n'a été arrêté à ce jour. Aussi, l'accueil des gens du voyage dans le cadre de ces grands passages d'été se fait-il toujours de manière précaire et largement improvisée, ce qui n'est pas du tout satisfaisant.

Cinq communes sont tout particulièrement concernées et solidaires pour l'accueil des gens du voyage dans les circonstances actuelles : Labège, Castanet, Escalquens, Auzeville et Ramonville.

Aire du Rachaï

En ce qui concerne Auzeville, il s'agit d'accueillir les gens du voyage de l'aire de Labège et une partie de ceux qui étaient sur Escalquens. L'accueil des gens du voyage de l'aire de Labège est prévu jusqu'à fin septembre.

Conclusions

Le site du quartier du Pont de Bois qui accueille actuellement les gens du voyage n'a pas vocation à être un site d'accueil permanent. Il est hors de question qu'il le devienne. Il s'agit de faire face à une situation exceptionnelle sur le secteur.

Au 30 septembre prochain tous les gens du voyage actuellement sur ce site seront partis. Le site sera fermé dès le début du mois d'octobre.

Les résidents de l'aire d'accueil du Rachaï (aire de Castanet / Auzeville) sont accueillis tout au long de l'année dans de très bonnes conditions et nous nous félicitons des relations cordiales entretenues avec ces résidents que nous considérons comme des citoyens Auzevillois à part entière.

Les accueils provisoires des résidents des autres communes, - objet de cet article - méritent un minimum d'information auprès des administrés. Nous l'exprimons dans un objectif d'explications, et le souhait de convivialité entre tous.

Par ailleurs, tous les aménagements nécessaires à cet accueil prolongé sont intégralement pris en charge par le Sicoval.

Précisons pour terminer que la ZAC du Pont de Bois n'est pas le site d'accueil unique et exceptionnel des gens du voyage sur notre commune. C'est ainsi qu'au cours des 20 dernières années des gens du voyage ont été accueillis volontairement ou non sur la partie coteaux de la commune : le parking du nouveau cimetière (pendant plusieurs années), le parking de la mairie Vieille, le terrain de la Clape derrière la mairie, le terrain de foot (grands passages d'évangélistes pendant plusieurs étés).

François-Régis Valette

Résultats des élections présidentielles et législatives

Élections présidentielles 1er tour

- **Inscrits :** 2 031
- **Abstentions :** 201 (9,90 %)
- **Votants :** 1 830 (90,10%)
- **Nuls :** 21 (1,03 %)
- **Exprimés :** 1 809 (89,06 %)

Nom du candidat	Total des voix	% par rapport aux exprimés
M. HOLLANDE François	666	36,82
M. SARKOZY Nicolas	464	25,65
M. BAYROU François	221	12,22
M. MELENCHON Jean-Luc	196	10,83
Mme LEPEN Marine	140	7,74
Mme JOLY Eva	75	4,15
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	29	1,60
M. POUTOU Philippe	10	0,55
Mme ARTHAUD Nathalie	5	0,28
M. CHEMINADE Jacques	3	0,17
	1 809	100

Élections présidentielles 2e tour

- **Inscrits :** 2 031
- **Abstentions :** 186 (9,16 %)
- **Votants :** 1 845 (90,84%)
- **Nuls :** 75 (3,69 %)
- **Exprimés :** 1 770 (87,14 %)

Nom du candidat	Total des voix
M. François HOLLANDE	1 058 (59,77 %)
M. Nicolas SARKOZY	712 (40,22 %)

Élections législatives 1er tour

- **Inscrits :** 2 035
- **Votants :** 1 388 (68,21 %)
- **Nuls :** 17 (0,83 %)
- **Exprimés :** 1 371 (67,37 %)

Nom du candidat	Total des voix	% par rapport aux exprimés
M. DUMEUNIER Jacques	0	0
M. ARIF Kader	560	40,85
M. FONTANEAU Laurent	17	1,24
M. RUFFAT Daniel	12	0,87
Mme LOPAU Marie	105	7,66
Mme FAURE Dominique	391	28,52
M. ALBOUY Jean Pierre	35	2,55
M. HEBRARD Gilbert	71	5,17
M. PICQUET Christian	80	5,83
M. MISSIER Antoine	2	0,14
M. COUSTURES Raymond	5	0,36
M. CUNIN Laurent	12	0,87
M. ROD Didier	81	5,90
	1 371	100

Élections législatives 2e tour

- **Inscrits :** 2 035
- **Votants :** 1 343 (66 %)
- **Nuls :** 47 (2,31 %)
- **Exprimés :** 1 296 (63,68 %)

Nom du candidat	Total des voix	% par rapport aux exprimés
M. ARIF Kader	777	59,95 %
Mme FAURE Dominique	519	40,05 %

Les Impôts locaux et le financement des services à la personne

Le financement des services à la personne tel que décidé par le Sicoval doit être expliqué. Le mécanisme retenu est relativement complexe mais il permet d'atteindre les objectifs fixés : plus grande équité entre les habitants des communes du Sicoval, possibilité d'une neutralisation fiscale globale pour les ménages, pas de perte de produit fiscal pour les communes.
La présentation des modalités de ce financement des services à la personne suppose un rappel sur ce que sont devenus les impôts locaux à la suite de la suppression de la taxe professionnelle.

Les impôts locaux

• La suppression de la taxe professionnelle et ses conséquences

Cette suppression décidée en 2010 et qui a pris effet en 2011 a eu des conséquences importantes sur les impôts locaux. Rappelons-les.

En 2010 :

- la Taxe d'Habitation (TH) que vous payiez comportait une part pour la Commune et une part pour le Département ;
- la Taxe Foncière sur le Bâti (TFB) comportait une part pour la Commune, une part pour le Département et une part pour la Région.

Que ce soit pour la TH ou la TFB chacune des collectivités qui avait une part fixait elle-même son propre taux. Cela continuera à être le cas en 2011.

- En 2011 :

- la Taxe d'Habitation comporte toujours la part pour la Commune mais la part pour le Département a été purement et simplement transférée à l'Intercommunalité (Sicoval) ;
- la Taxe sur le Foncier Bâti comporte toujours la part pour la Commune et celle pour le Département. Celle pour la Région a été supprimée et remplacée par une part attribuée à l'Intercommunalité (Sicoval). Mais le Sicoval n'avait rien perçu car il avait décidé de laisser sa part de TFB au taux zéro.

• La fiscalité locale des entreprises

Cette fiscalité a été profondément modifiée puisque la Taxe professionnelle a été remplacée par une nouvelle taxe appelée Contribution Économique Territoriale (CET).
Cette CET se compose en 2 taxes appelées :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises (CVAE).

Le taux de la CFE est fixé par l'intercommunalité. Celui de la CVAE est fixé au niveau national, par le Parlement, dans le cadre de la Loi annuelle des Finances.
Le bilan de cette nouvelle fiscalité locale pour les entreprises :

- une diminution globale très sensible puisqu'elle ne représente plus que 60 à 65 % du montant de la taxe professionnelle ;
- une nouvelle répartition entre les entreprises qui se fait au bénéfice des plus grandes entreprises et au détriment des plus petites qui paient souvent bien plus qu'avant.

Le financement des services à la personne

• Les services transférés au Sicoval

Le 1er janvier 2012 un certain nombre de services à la personne ont été transférés au Sicoval. Se rapporter à ce sujet au n°84 de février 2012 de la *Lettre d'Auzeville (pages 12-13 et 14)*.
Un transfert de compétences (en l'occurrence il s'agit ici des services à la personne) des communes vers le Sicoval entraîne un transfert des dépenses effectuées pour faire fonctionner ces services.

• Ce que prévoit la loi pour financer ces services

La loi prévoit que le financement de ces dépenses transférées est assuré par une réduction de l'attribution

de compensation versée par la Communauté d'Agglomération aux Communes.
C'est ainsi que le Sicoval a versé, en 2011, à notre commune 551 424 €.
Le montant des dépenses restant à la charge de notre commune en 2011 pour faire fonctionner les services transférés au 1er janvier 2012 s'élèvent à 477 490 €.
L'application de la loi aurait amené le Sicoval à nous verser en 2012 une attribution de compensation qui se serait élevée à 73 934 € (551 424 € - 477 490 €).

L'application de la loi présente un inconvénient majeur : les communes qui ont mis en place les services à la personne sont lourdement pénalisées par rapport à celles qui n'ont rien fait. En effet les premières vont avoir leur attribution de compensation diminuée du montant du coût de ces services alors que les autres conserveront l'intégralité de leur attribution de compensation tout en bénéficiant des mêmes services que les autres.
Ce n'est pas une solution acceptable.

La loi permet de choisir une autre solution à la condition que le Conseil de Communauté du Sicoval soit unanime. Cela a été le cas.

Ce que permet la loi : la solution que nous avons retenue

On utilise la Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) dont dispose le Sicoval mais qu'il n'a pas utilisé jusque-là puisque son taux est à zéro.
On compense, pour les ménages, l'augmentation de la fiscalité opérée par le Sicoval par une diminution de la Taxe d'Habitation perçue par la Commune. Ceci est une décision qui appartient à la commune.
Si cette neutralisation est réellement opérée par la Commune, il n'y a pas d'augmentation des impôts locaux prélevés globalement par le Sicoval et par la Commune.
Toutefois il y aura des transferts de fiscalité entre contribuables. Les plus défavorisés seront les propriétaires non-résidents sur notre commune : à savoir ceux qui possèdent un logement qu'ils louent. Les plus favorisés seront les locataires : ils ne paient pas de TFB et leur TH communale aura sensiblement diminué.
Sans rentrer dans les détails on a également introduit un mécanisme de compensation pour les communes afin qu'aucune d'entre elles ne connaisse de perte de produit fiscal.
Il y a également un effet secondaire sur la Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB). En effet le lien imposé par la loi entre les variations de la TH et de la TFNB entraîne une diminution du taux de la TFNB dès lors que la TH connaît une diminution de son taux.
In fine on va vers un resserrement de la contribution moyenne par habitant entre tous les habitants du Sicoval. Ce qui est logique car dès lors qu'ils bénéficient progressivement des mêmes services il est équitable qu'ils contribuent à leur financement de manière sensiblement équivalente.

Application à notre commune

Taux 2012 de la Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) du Sicoval : 8,48 (en 2011 ce taux était égal à zéro).
Le taux 2011 de la Taxe d'Habitation de notre commune était de 14,13. En vertu de ce qui a été exposé ci-dessus il aurait dû être ramené à 9,65 soit une baisse de 31,70 %. Le Conseil municipal a voté un taux de 10,40 soit une baisse de 26,40 %.
Le taux 2011 sur le Foncier Non Bâti (TFNB) était de 153,29. Il aurait dû être ramené à 104,72 soit une baisse de 31,68 %. Le Conseil municipal a voté un taux de 112,45 soit une baisse de 26,64 %.

	2011	2012	Variation
Commune			
- Taxe Habitation (TH)	14,13	10,40	-26,40 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB)	153,29	112,45	-26,64 %
- Taxe sur le Foncier Bâti	17,86	18,67	+ 4,54 %
Sicoval			
- Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)	0	8,48	

François-Régis Valette

PCET et Agenda 21

Deux termes à la fois barbares et technocratiques, qui ont pourtant mobilisé nos élus pendant de longs mois. Les deux textes ont été votés, respectivement en mai et février 2012. Les deux projets avaient été présentés en janvier 2010.

Le PCET : Plan Climat Énergie Territorial

La loi Grenelle 2 nous oblige à le réaliser, mais nous avions déjà engagé volontairement la démarche avant cette loi. De quoi s'agit-il ?
À partir d'un « bilan carbone®» qui répertorie les principales émissions de gaz à effet de serre du territoire, des groupes de travail réunissant habitants, associations, professionnels, élus, experts ont proposé de nombreuses actions. Ces actions ont deux objectifs : réduire les émissions (par exemple, diminuer les déplacements en automobile ou mieux isoler les bâtiments) ; c'est ce qu'on appelle l'atténuation.
L'adaptation au changement prévisible du climat, c'est aussi anticiper les évolutions des pratiques agricoles ou concevoir des habitations mieux orientées pour nous protéger des chaleurs estivales.

L'Agenda 21 : ce qu'il faut faire...

... (comme ce que vous notez sur vos agendas) pour assurer un 21e siècle vivable, viable et équitable.
Vous avez déjà reçu dans vos boîtes aux lettres le document de synthèse de notre - votre - agenda 21.
Il se traduit par trois mots : accueil, solidarité et écocitoyenneté.

Et maintenant ?

Le plus difficile reste à faire : participer à la mise en œuvre dans la commune de toutes ces actions. Toutes ? Non ! Certaines, oui. J'en ai déjà compté 20 pour lesquelles notre commune est déjà très engagée (même nous, élus, n'en avons pas toujours conscience) ! Il s'agit par exemple de toute notre politique en faveur de l'habitat ou du travail que fait la filière agricole.

Mais nous avons encore beaucoup de bonnes idées à appliquer localement. Je citerai entre autres :
- la gestion des eaux de pluie,
- l'accessibilité pour tous les handicapés,
- la prévention des nuisances et des pollutions,
- le renforcement des circuits courts de proximité,
- la promotion des déplacements à pied et à vélo.

L'été est propice à la lecture. Nous pouvons prendre du temps de réfléchir à ce que nous pouvons faire, modestement, dans notre quotidien. Les ambitions du Plan Climat et de l'Agenda 21 sont finalement assez simples : faire de notre territoire, pour nous et nos enfants un endroit où vivre heureux.

Jean-Pierre Hardy

Travaux d'urbanisme
sur la place de la Mairie Vieille

Alignement et préservation des platanes et autres arbres

Nouveau tracé du plateau central : de part et d'autre des arbres, espaces piétons

Place de la Mairie Vieille : l'espace revient aux piétons, aux promeneurs...

Équipements sportifs au Pont de Bois : c'est parti…

Vous l'avez peut-être remarqué… Discrètement, une aire engazonnée est apparue dans le quartier du Pont de Bois sur les terrains qui longent la route (Avenue de l'Agrobiopole) entre le Rond-Point de la Durante et le restaurant Le Grand Vatel.

Des buts viendront bientôt compléter la pelouse pour constituer un terrain de foot loisir (ouvert à tous). Cette opération (certes modeste) constitue la première étape de l'aménagement de ce vaste espace (17 000 m²) dédié aux équipements sportifs et de loisirs.

Un circuit BMX et vélo trial doit venir compléter cette première réalisation dans le courant de l'été. Un terrain d'environ 1 200 m² sera mis à la disposition d'un groupe de jeunes Auzevillois pratiquant ce sport. Ils assureront eux-mêmes l'implantation du circuit, sa gestion et son maintien en bon état. À cette fin, aidés par leurs parents, ils se sont constitués en Association. Un bel exemple d'implication active dans la vie de la commune… Cet espace sera ouvert et accessible à tous pour la pratique libre.

D'autres projets plus ambitieux sont déjà dans les cartons.

Tout d'abord, **un city stade.** Il y a déjà plus de deux ans, dans le cadre de la commission Sports et Loisirs, un groupe de quelques personnes a travaillé sur un cahier des charges pour l'implantation d'un city stade. Le contexte financier ne nous a pas permis de le réaliser aussi vite que nous l'aurions souhaité. Nous projetons maintenant de le réaliser en 2013. Espace de liberté, de convivialité et de rencontre, ce type d'équipement est fortement apprécié par les jeunes. Il participera à l'animation du quartier du Pont de Bois.

Enfin, la commune d'Auzeville envisage depuis plusieurs années la construction d'**un gymnase dédié à la pratique de la gymnastique artistique.** Là aussi, issu de la réflexion d'un groupe de travail de la commission Sports et Loisirs, un cahier des charges a été rédigé. Des esquisses ont même été réalisées… Des installations pour d'autres pratiques (judo, escrime, arts martiaux, gymnastique d'entretien) et un espace de convivialité sont venus compléter le projet initial.

Au-delà des seuls entraînements, cette infrastructure pourrait accueillir des manifestations de niveaux départemental et régional.
Le terrain du Pont de Bois présente de nombreux atouts pour la réalisation d'une telle infrastructure : proximité des centres urbains du Sicoval, accès immédiat aux moyens de transport (D 813, bus en site propre, métro), dynamisme des pôles étudiants et professionnels voisins. Cette structure permettra à des clubs d'excellence de notre territoire - comme Go'Elan Gym - de disposer de moyens à la hauteur de leur attractivité, de leurs résultats et de leurs ambitions. Du fait de son intérêt communautaire, un tel projet ne peut pas être porté par la commune seule. D'autres collectivités devront y participer…

Grâce à la mutualisation avec nos partenaires (Lycée Agricole, ENFA, ENSAT, ADAS INRA), la Commune dispose déjà d'**un ensemble d'infrastructures de grande qualité dont quatre gymnases à vocation multidisciplinaire ;** de nombreux créneaux sont mis à la disposition des Associations sportives. Nos projets visent à compléter ce « patrimoine » par des **installations spécifiques et dédiées** - qui manquent manifestement à certaines associations - ainsi que par **des structures en accès libre pour tous.**

Quelle belle saison !

À l'heure où j'écris ce petit texte, je n'ai pas encore connaissance de tous les résultats sportifs de nos clubs… mais, déjà, sur les premiers éléments connus, il est clair que la saison 2011-2012 figurera parmi les grands crus ! D'excellents résultats au niveau départemental, régional et national dans de nombreuses disciplines… Un nombre de participants en hausse dans toutes les associations… De nombreux événements sportifs organisés sur la commune…
À la rentrée de septembre, lors du Forum des associations, les Trophées du Sport récompenseront tous ces athlètes, techniciens, dirigeants et bénévoles… Ils le méritent !

Merci à tous les sportifs pour cette belle saison 2011-2012. Bonnes vacances ! Faites le plein d'énergie…

Bien Sportivement.

Didier Bonhomme,
Maire Adjoint en charge des Sports
et de la Jeunesse

Espaces verts : lettre aux habitants

Le service espaces verts d'Auzeville conscient d'un entretien environnemental des espaces verts et d'un cadre de vie de qualité, va lancer un projet de gestion raisonnée des espaces verts par certaines actions :

- diminution importante des produits chimiques,
- plans de fleurissement plus axés sur les vivaces (moins consommatrices d'eau, de traitement et qui perdurent plusieurs années),
- recyclage des plantes annuelles par compostage,
- plantes couvre-sol pour limiter la pousse des mauvaises herbes,
- tonte, taille, traitements des zones vertes non systématiques en fonction du lieu et de la fréquentation,
- paillage pour économie d'eau et limitation de la pousse des « mauvaises herbes »,

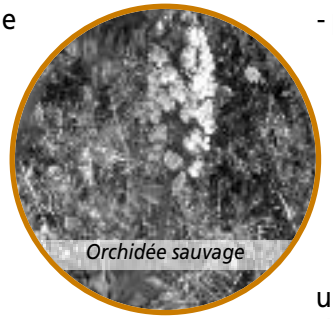

Orchidée sauvage

- permettre un fleurissement naturel de certains espaces : plantes sauvages, orchidée sauvage, coquelicot, marguerite…

Cette lettre a pour but de nous rapprocher de vous habitants et usagers de la commune, pour vous expliquer pourquoi on modifie l'entretien des espaces verts : un espace naturel n'est pas un espace négligé, c'est permettre à la nature de revenir en ville.

« Changer sans changement n'est pas possible, à nous de vous faire aimer le changement. »

Merci de votre lecture.

Pour l'équipe espaces verts,
Philippe Sees, Adjoint au directeur
des services techniques

« Tout arrive à qui sait attendre » : la nouvelle bibliothèque fonctionnera à l'automne !

Après une gestation plus longue que prévu, le projet devient enfin réalité !

C'est sur la place Tolosane dans le quartier du Pont de Bois, que la nouvelle bibliothèque ouvrira ses portes à l'automne prochain.

Implantée depuis de nombreuses années dans l'espace « René Lavergne », la bibliothèque a toujours offert aux nombreux lecteurs auzevillois une grande diversité de livres et documents, en dépit d'un espace restreint et de manque de rayonnages !
Il faut reconnaître que l'investissement de bénévoles passionnées n'est pas étranger à la fréquentation importante de cet espace culturel !

À présent, dire que la nouvelle bibliothèque est attendue avec impatience est une évidence, et le déménagement annoncé bien que lourd à mettre en œuvre se fera avec bonheur.

Cette nouvelle structure sera avant tout un lieu de convivialité et de sociabilité, un lieu culturel de rencontre et d'échange où les personnes de toutes générations aimeront se retrouver.
Son ambition première est de donner aux enfants de la commune, le goût de la lecture, dès leur premier âge en développant des animations autour du livre.
Symbole de modernité et d'ouverture sur le monde, la bibliothèque mettra à disposition des adolescents les ouvrages qu'ils prisent ! Par ailleurs, la présence des nouvelles technologies (PC, Cdroms) répondra à leurs attentes.
La bibliothèque sera également pour les jeunes (proximité d'étudiants et de lycéens), et les moins jeunes, un lieu d'étude agréable où ils prendront plaisir à venir faire de la recherche documentaire et à utiliser les ressources en ligne.
Cet espace culturel privilégié pourra également recevoir des expositions, des animations, et être partenaire d'événements émanant d'associations communales et intercommunales.

Point d'orgue à l'automne : l'inauguration et le baptême de cet espace culturel tant attendu !

Claudy Sichi

Le Secteur Sports et Jeunesse se développe !

Le Secteur Sports et Jeunesse de la commune d'Auzeville Tolosane comporte 2 volets qui ont connu cette année des évolutions importantes, en terme d'effectifs, de projets et de partenariats.

Un volet « Sports » ouvert à tous

- Des activités sportives proposées gratuitement tous les mardis soirs scolaires de 18 h 30 à 20 h (escalade, badminton, hand-ball, basket…).

- Tournoi de foot loisirs pour les 3/6 ans, les 6/11 ans et les plus de 11 ans. Cet événement a pour ambition de faire se rencontrer différentes générations autour d'une activité sportive populaire. Cette année il aura lieu le dimanche 30 septembre 2012.

- Le samedi 12 mai 2012 : 1re « Course de l'Agro d'Auzeville Tolosane » organisée avec les étudiants de l'INP ENSAT. Cette course à pied qui a rassemblé près de 150 participants, ayant entre 6 et 75 ans, a permis de découvrir la commune (plaine et coteaux), de se retrouver autour d'un buffet bio et de créer des liens avec ces nombreux étudiants qui résident sur notre commune.

- Conventionnement avec un nouveau partenaire : l'ENFA. Ces partenariats permettent l'utilisation de nouveaux créneaux horaires et de nouveaux espaces d'activités, à savoir : 3 gymnases, 2 terrains de sports, une piste d'athlétisme, un mur d'escalade, 2 terrains de tennis, un plateau sportif, 2 amphithéâtres et une salle d'activités.

Tournoi de foot loisirs

Course de l'Agro

- Organisation du Trophée des sports, qui récompense les meilleurs joueurs, jeunes, équipes, bénévoles… qui sera remis lors du Forum des associations organisé le samedi 8 septembre 2012.

- Encouragement et aide à la création d'associations sportives sur la commune pour tisser du lien, et une dynamique sportive de loisirs ou de compétition (création d'une association de vélo freestyle).

- Co-organisation d'un « défi sportif » le jeudi 14 juin 2012, avec le secteur enfance et les enseignants des écoles élémentaires. Cette manifestation a pour vocation de faire se rencontrer les enfants et adultes des 2 groupes scolaires autour d'activités sportives.

- Présentation à Henri Arevalo, Président de la Commission Culture, sport et loisirs du Sicoval, du projet d'implantation d'une infrastructure gymnique sur la commune (projet travaillé depuis de nombreuses années en concertation entre la commune et les associations).

Un volet « Jeunesse » pour les 11/17 ans

- Fréquentation des jeunes multipliée par 3, sur les accueils des mercredis et des samedis scolaires.

Raid Ado

Raid Ado

- Participation à des projets intercommunaux (Tremplin musical en février, Raid Ado en avril, Battle Hip-hop en mai, Festival Larsen en juin) construits avec plusieurs structures jeunes du Sicoval.

- Évolution des horaires d'ouverture de l'Accueil jeunes, les vendredis du mois de juin de 17 h à 19 h. Ces accueils gratuits, sont proposés à la Salle Tolosane, ou dans d'autres lieux communaux.

- Échanges avec le Secteur Enfance, le mercredi 20 juin, pour permettre aux jeunes ayant 10 ans, de se familiariser avec l'équipe et les activités du Secteur Sports et Jeunesse.

- Intervention des animateurs du SSJ pendant le temps périscolaire : au CLAC de Ramonville (Centre de Loisirs Associé au Collège), aux ALAE d'Auzeville (Accueils de Loisirs Associés aux écoles) afin de se faire connaître auprès des enfants et des jeunes, d'informer, de créer des passerelles.

- Le mercredi 27 juin 2012 : organisation d'un tournoi sportif et d'un repas convivial de fin de saison, rassemblant les participants des activités sportives des mardis scolaires et les jeunes fréquentant les accueils de loisirs 11/17 ans.

Merci à tous les sportifs de tous âges et aux jeunes, pour leur implication et leur participation de plus en plus importante aux différentes manifestations et activités proposées sur la commune.

Jacques-Hervé Rigault

Secteur enfance

Quelques moments forts du Secteur enfance.

ALSH de printemps

Initiations culinaires faites par notre nouveau chef de la Table d'Auzeville : les enfants ont préparé les îles flottantes servies au service du midi. Bravo pour ce bel accueil.

Une thématique sur l'Espagne bien illustrée par nos cuisiniers avec cette paëlla géante !

Carnaval Clae/Alsh

Annulé pour le samedi 24 mars 2012, aux Clae(s) et Alsh, la fête a eu lieu !

Fête des Clae(s)

Beau temps, bonne ambiance, spectacles de qualité, plein de jeux et grand succès pour le pique-nique citoyen. C'était la « Fête des Clae(s) » 1re édition.

Merci à toute l'équipe des animateurs et à l'année prochaine.

Valérie Régis

Musée vivant…

Mais qu'est-ce qui peut bien se cacher derrière ces mots ?

Les élèves et les maîtresses de l'école Aimé Césaire ont décidé de ressusciter quelques peintres et de mettre en scène certaines œuvres célèbres : le déjeuner sur l'herbe, l'angélus, les glaneuses, le déjeuner de canotiers etc.

Taperaa Mahana de Paul Gauguin (peintre français du 19ème siècle)

Comment ? Mais avec beaucoup de travail…

Les enfants des classes de CP, CE1, CE2 et CM1 déguisés en personnages des œuvres, ont donné vie aux tableaux pendant que les élèves de CM2 transformés en peintres présentaient les œuvres et leurs créateurs. Les enfants de maternelle, les parents et les copains de l'école René Goscinny ont pu visiter ce musée vivant et découvrir la vie des artistes.

Quel plaisir de découvrir ou redécouvrir Claude Monet, Auguste Renoir, Berthe Morisot, Edouard Manet, Jean-François Millet, Paul Cézanne, Paul Gauguin et Childe Hassam !

Maela Langlade

Le printemps des artistes auzevillois

Du 10 au 21 mars dernier, une quinzaine d'artistes auzevillois a participé à la 3e édition de l'exposition organisée par la « commission Animation et Culture », mise en œuvre par Maurice Roffe et Jacques Sichi dans les locaux de la mairie.

Un vernissage convivial offert par la municipalité, regroupant environ 150 personnes, a fait se rencontrer le vendredi 9 mars les exposants et un public avisé.

Cette exposition toujours prisée du public a mis en évidence l'évolution des styles de peintres ayant déjà exposé et révélé des talents nouveaux.

Sur cette lancée, vous aurez l'opportunité d'apprécier périodiquement tout au long de l'année les œuvres de certains artistes.

Rendez-vous pour une 4e exposition collective en mars 2013.

Les activités du CLAS !

En plus d'une aide pédagogique et aux devoirs, l'accompagnement à la scolarité est aussi l'occasion pour les enfants et les jeunes qui les fréquentent de découvrir des activités culturelles.

Ainsi les **enfants des CLAS élémentaire** ont visité le « petit musée de la viticulture » de Monsieur Pradal, à Auzeville Tolosane. Ils ont également préparé galettes des rois et apéritif dînatoire de fin d'année, qui ont été dégustés avec les familles et les enseignants.
Enfin, ils ont découvert différentes cultures en s'amusant avec les costumes, des livres ou des instruments de musique de différents pays (Kit de Voyage instantané prêté par le Sicoval). Cette sensibilisation à différentes cultures s'est conclue par une soirée « contes africains », animée par Rabiou Mahamane, le 29 mars 2012 à la salle de la Durante.

Parents et enfants du CLAS de Castanet étaient également conviés à cette soirée qui a rassemblé plus de 80 personnes.
Les **jeunes du CLAS Collège** ont, quant à eux, eu accès à des animations théâtre, informatique tout au long de l'année, en alternance avec un accompagnement scolaire qui a permis de mettre en pratique les apprentissages (mémoire, calcul, expression orale, écrit…).
Enfin, le 10 mai dernier, 7 collégiens ont assisté à la soirée « Match Impro International » organisé par les étudiants de l'ENSAT : que de très bons retours !
La **trentaine de Lycéens** présents au CLAS cette année, a davantage été demandeur d'une aide pédagogique, dans les apprentissages, une aide au devoir, et dans la préparation de leurs examens.

Ainsi **65 enfants et jeunes différents** ont participé aux CLAS d'Auzeville-Tolosane en 2011-2012.
18 accompagnateurs, dont 3 bénévoles ont aidé les enfants et les jeunes sur une cinquantaine de séances environ.
Merci à tous, enfants, jeunes, parents, accompagnateurs, bénévoles, enseignants, partenaires, élus et rendez-vous l'année prochaine !

Sophie Garnier,
Coordinatrice du CLAS

Ramassage scolaire

Un nouveau circuit de transport scolaire pour les collégiens, dans le quartier du Pont de Bois, à compter de septembre 2012 !

En effet, dès le mardi 4 septembre 2012, les jeunes collégiens scolarisés au collège André Malraux de Ramonville et résidants dans le quartier du Pont de Bois, auront accès à un bus de ramassage spécifique.
Voici les 3 arrêts prévus :
- Allée Campferran / Allée Viognier
- Allée Campferran / Mail Cocagne
- Allée Ville Tarn / Chemin Crouzette

De plus amples informations concernant les horaires de passage seront communiquées fin août 2012, via le site de la mairie (www.auzeville-tolosane.fr).

Rats d'Art : expo

Depuis maintenant dix ans, Rats d'Art organise chaque année lors de la dernière quinzaine de novembre, « Auz'Arts Citoyens ! », Festival des Arts Plastiques Contemporains, transformant pour l'occasion et avec la complicité de la municipalité, la Mairie d'Auzeville - la maison des Citoyens - en Centre d'Art Contemporain ouvert à tous.

Le crédo de l'association est qu'il n'y a pas de véritable démocratie sans culture du citoyen. En ces temps où parfois l'action publique culturelle confond trop facilement spectacles de rues et culture, art et divertissement, Rats d'Art persiste donc à vouloir provoquer la rencontre du grand public avec la culture savante d'un Art Contemporain exigeant portant ses interrogations sur l'Homme, le Monde et l'Art actuels. Les visites guidées, les conférences, les explications données par les bénévoles de l'association présents, fournissent aux visiteurs les clés de lecture. Nombreux sont ceux qui en repartent avec un nouveau regard, de nouvelles connaissances et… de nouvelles interrogations…

L'effort est particulièrement marqué pour les jeunes générations puisqu'un programme pédagogique d'action active est mis en place pour les élèves des écoles,

T Bones Jazz Unit à Auzeville

Dans le cadre de la saison Culturelle de la Durante nous vous avons proposé une soirée jazz avec T Bones Jazz Unit.
Vendredi 2 mars, à la salle de la Durante, cette formation unique de 8 artistes créée autour des inséparables quatre trombones du groupe a interprété des standards revisités de manière inédite. Au programme, Gillespie, Gershwin, Horace Silver et bien d'autres…
Grâce à son swing généreux, prétexte à s'aventurer vers les rythmes les plus actuels le résultat était réussi : T Bones a conquis le public !

Maud Maleville

sition des enfants

collèges et lycées en collaboration avec les enseignants, programme qui se traduit ensuite par un travail de production personnelle dans les classes. Ce travail est restitué, au mois de mars, par une exposition, au sein de la Mairie, des œuvres produites.
1 800 visiteurs dont 500 scolaires de catégories sociales et de provenances les plus diverses, ont visité l'exposition de 2011. Rendez-vous est pris pour la manifestation 2012 qui aura lieu du 17 novembre au 2 décembre 2012. Renseignements sur le site de l'association : www.ratsdart.com

Joseph Fornes

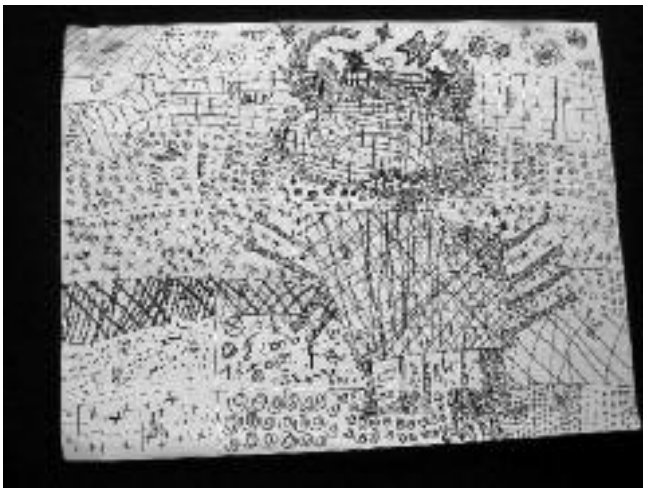

Agenda des événements

Lieu de la manifestation	Date	Horaires Tarifs	Nature de la manifestation	Organisateur
École	mardi 3 juillet	à partir de 17 h	Fête de l'école René Goscinny	École René Goscinny
Centre de loisirs Aimé Césaire	du vendredi 6 juillet au vendredi 3 août	8 h-18 h	Accueil de loisirs sans hébergement « La mer à Auzeville-Tolosane »	Mairie
Najac	du lundi 23 au vendredi 27 juillet		Séjour été 6/11 ans - Thématique : « L'eau » avec activités canoë, accrobranche, course d'orientation, pêche	Mairie
Najac	du mercredi 25 au vendredi 27 juillet		Séjour été 3/6 ans - Thématique : « L'eau » avec activités canoë, accrobranche, course d'orientation, pêche	Mairie
Centre de loisirs Aimé Césaire	du lundi 27 au mardi 31 août	8 h-18 h	Accueil de loisirs sans hébergement « Méli-mélo estival »	Mairie
Mairie	du vendredi 7 au vendredi 14 septembre	8 h 30-17 h 30 tous les jours ouvrés	Expo d'artistes auzevillois	Mairie
Espace René Lavergne	vendredi 7 septembre	16 h-19 h 30	Inscriptions FRRL	FRRL
Espace René Lavergne	samedi 8 septembre	9 h-12 h	Inscriptions FRRL	FRRL
Espace René Lavergne - École René Goscinny	samedi 8 septembre	À définir	Forum des associations	Mairie
Espace René Lavergne	vendredi 14 septembre	16 h-19 h 30	Inscriptions FRRL	FRRL
Place Mairie-Vieille	samedi 15 et dimanche 16 septembre		Guignol H. Furlan	
Terrain de football	dimanche 30 septembre		Tournoi de Football	Mairie
Auzeville	du mercredi 3 au mardi 9 octobre		Réception des membres du twinning committee de Broughton	Comité de Jumelage B&B
Mairie	du vendredi 5 au lundi 15 octobre	8 h 30-17 h 30 tous les jours ouvrés	Expo d'artistes auzevillois	Mairie
Village	dimanche 7 octobre	9 h-19 h	Un Jour de fête	FRRL
Durante	samedi 13 octobre		Concert club Jazz sur son 31	Mairie-FRRL-CG-ADDA31
Salle de la Durante	vendredi 9 novembre		Contes et poésie	Mairie
Mairie	du samedi 17 novembre au samedi 1er décembre	tous les jours sauf dimanches matins 9 h-12 h/14 h-18 h	Exposition d'Art Contemporain	Rats d'Art
	vendredi 30 novembre	16 h-20 h	Marché de Noël	Mairie
Durante	mercredi 19 décembre	15 h 30	Spectacle de Noël « Victor et la potion magique »	Mairie
Durante	lundi 31 décembre	soirée	Réveillon section danses de société	FRRL

Saison culturelle de la Durante

L'ensemble des manifestations reçoit le soutien logistique et/ou financier de la mairie.

Ces informations sont encore susceptibles de changements.
Des précisions seront données sur le Telex et sur le site en temps voulu.

Une belle fête
aux couleurs de l'Irlande

Samedi 12 mai dernier se déroulait la « Soirée Irlandaise » au Foyer Rural.

Le Groupe DOOLIN, ensemble de 6 musiciens dont deux originaires de Castanet, spécialisés dans la musique irlandaise, a mis le feu à la soirée et enthousiasmé les nombreux spectateurs.

Dans l'après-midi, Christine Jung, professeur de danses traditionnelles irlandaises initiait une trentaine de personnes de tous âges aux diverses danses, au cours d'un stage gratuit ouvert à tous.

Puis vint le temps du dîner avec un menu typiquement irlandais : le fameux « Irish stew » (ragoût traditionnel d'agneau), la tarte au whisky et le traditionnel « Irish coffee ». Le tout arrosé, bien sûr, d'une bonne bière brune. Plus d'une centaine de personnes avaient répondu présent pour ce repas.

Au moment du dessert, les lumières s'éteignent : DOOLIN arrive sur scène et le concert commence ! Dès 21 heures, de nombreuses personnes étaient arrivées pour le concert : ils étaient 170 à venir s'ajouter aux 120 convives du repas.

La musique de DOOLIN est très rythmée et très entraînante : rapidement le public réagit en frappant des mains, impressionné par la qualité du jeu de tous les joueurs !

Après de nombreux rappels et quelques instants de pause, le professeur de danse attire les danseurs sur la piste, cette fois accompagnés par le groupe DOOLIN lui-même, et ce jusque vers 1 heure du matin, quand il ne restait que les meilleurs et les plus résistants des danseurs.

Ce fut une soirée très réussie, dont le Foyer Rural peut être très fier ! Il faut remercier la municipalité et les services techniques pour leur aide, ainsi que la vingtaine de bénévoles du Foyer. ***Denis Monchy***

Le Roller à Auzeville

Le Roller Club Toulousain (RCT), affilié à la Fédération Française de Roller Skating (FFRS), est présent sur Auzeville-Tolosane depuis 3 ans.

Comme les années précédentes, le RCT a proposé des séances d'initiation et de perfectionnement au patinage, ainsi que les disciplines de slalom vitesse, slalom figure et hauteur pure.
La nouveauté de la saison a été l'ouverture de l'école de patinage aux adultes.

Pour les plus jeunes

Cette année encore les enfants pourront passer, lorsqu'ils le souhaitent, les tests des roues, reconnus par la F.F.R.S. En fin de période précédente, chaque enfant a d'ailleurs pu se faire valider la roue verte, la roue bleue ou encore la roue rouge.
Ils ont également, pu participer, à la Pitchoun Cup, afin de profiter de leurs acquis, dans une compétition amicale, et d'échange, par des jeux de rink hockey.

Pour tous

Une sortie extérieure, sur les bords du Canal du Midi, a permis d'appliquer les techniques apprises tout au long de l'année, dans un esprit convivial et amical.

Des résultats probants

Les patineurs désireux de participer aux compétitions régionales et nationales, ont obtenu :

- Pour Erwan Coussinoux : médaille de bronze, Trophée Grand Sud-Ouest, discipline Slalom Vitesse, catégorie Poussin, Colomiers, janvier 2012.
- Pour Clément Madaule : médaille de bronze et finaliste, Trophée Grand Sud-Ouest, discipline Hauteur pure, catégorie Minimes, Anglet, avril 2012.

Clément MADAULE (Hauteur Pure, Trophée Grand Sud Ouest)

Erwan COUSSINOUX (Slalom vitesse, Trophée Grand Sud Ouest)

Saison 2012 /2013

Les activités Initiation, Perfectionnement et Roller Acrobatique (Hauteur pure, Slalom vitesse, Slalom figures) seront encore proposées les samedis matins à l'Espace René Lavergne, aux enfants comme aux adultes.
Les inscriptions auront lieu lors du Forum des Associations, le 8 septembre 2012, sur Auzeville-Tolosane.
En attendant, vous pouvez nous rencontrer, lors de la **Journée Portes Ouvertes du samedi 30 juin 2012** à l'Espace René Lavergne, de 9 heures à 12 heures.

Blandino Lopes,
Président du Roller Club Toulousain
(RollerClubToulousain@orange.fr / 06 15 49 54 37)

Tennis féminin : le

Pour la deuxième année consécutive, le Challenge André Laffont nous attendait. Après avoir défié les cinq équipes de notre poule puis remporté la ½ finale, nous voici en finale contre l'équipe de Rouffiac Tolosan à domicile.

Notre équipe de chic, de choc et de charme donne tout pour remporter cette finale chez nous, devant nos quelques supporters en délire ! La journée fut longue et difficile, les matches interminables mais la coupe brillamment remportée au bout du suspense.

COC Football

La saison 2011-2012 de football pour le COC (Club Omnisport des Coteaux) se termine et nous pouvons d'ores et déjà faire le bilan de celle-ci.

Équipe Seniors

Au niveau des seniors la saison qui vient de s'écouler aura été très chaotique avec un début de saison quasi catastrophique.

Le changement d'entraîneur en début d'année 2012 a permis à l'équipe de se reprendre pour finir en boulet en canon. Nous espérons capitaliser sur cette dynamique de fin d'année pour réaliser une très belle année 2012-2013.

Au niveau des plus jeunes, nous avons, suivant les différentes catégories d'âge, rencontré comme l'ensemble des clubs avoisinant bon nombre de difficultés pour faire évoluer les enfants dans des conditions optimums notamment au niveau des matchs (effectifs trop justes conjugués à un manque d'assiduité).

Les grands comme les petits clubs sont touchés. Nous avons vu au cours de cette année des clubs se retirer des compétitions « jeunes » en cours de saison. Nous ne l'avons pas fait, et il faut en remercier l'ensemble des éducateurs bénévoles qui tant bien que mal ont fait fonctionner le club de leur mieux.

Quoi qu'il en soit dans un environnement difficile, nos jeunes ont fait bonne figure dans l'ensemble des catégories et chaque enfant a pu trouver suivant sa catégorie d'âge le niveau qui lui correspondait le mieux. Il faut aussi souligner, notre entente avec le FC CONFLUENT (basé à Lacroix-Falgarde), au niveau de la catégorie des 11-12 ans, qui a permis aux deux clubs de faire jouer un maximum de jeunes dans des compétitions relatives en leur niveau.

Au-delà de ces quelques désagréments l'essentiel aura été que l'ensemble des licenciés ait pris du plaisir à jouer au football et que l'esprit sportif, compétitif et convivial, voulu par le club, ait été respecté.

Les inscriptions pour l'année 2012-2013 auront lieu au cours du mois de juin. N'hésitez pas à consulter notre site internet www.coc-football.fr ou nous contacter 06 80 59 31 49 pour de plus amples informations.

doublé dans la poche !

Même si le niveau des adversaires était plus élevé cette année, le doublé est dans la poche !
L'aventure continue… nous participons actuellement au Trophée Caisse d'Épargne.
Félicitations à toutes les joueuses, à leur entraîneur de choc (Marc Sanon) et à tous les dirigeants du club de tennis ayant contribué de près ou de loin à cette aventure et sans qui nous n'existerions pas.

L'équipe féminine de Tennis : Caroline Boros, Sophie Castellan, Nathalie Delga, Claire Duport (capitaine), Sandrine Morel, Agnès Grabias-Druesne.
(absentes de la photo : Aurélie Sanchez et Cécile Barbier).

CRAHB

Le club de Castanet-Ramonville-Auzeville Handball connaît une fin de saison difficile. Heureusement, le club peut compter sur une équipe solide d'entraîneurs qui met au service des jeunes et moins jeunes son dynamisme et sa motivation.

Pour l'équipe 1 des seniors masculins qui représentent l'équipe phare du club, la fin de saison est difficile car leur dixième place dans le championnat pré-national ne leur permet pas aujourd'hui la sécurité du maintien. Ils sont donc en préparation des matchs de barrages qui auront lieu courant juin. Si le maintien se concrétise, leur entraîneur, Jacques Louvet, vise pour 2013 le milieu de tableau du championnat pré-national. Quant à l'équipe 2 des seniors, leur seconde place du championnat départemental ne leur permet pas d'accéder au championnat régional.

Les seniors féminines finissent première de la poule basse du championnat régional. Cette jeune équipe entraînée par Benoît Aucoin a su créer au fil de la saison un groupe solide qui envisage à long terme une montée en championnat pré-national.

Le jeune groupe des garçons de moins de 18 ans et le sérieux de leurs deux coaches ont permis d'accéder à la première place du championnat régional mais la défaite lors des matchs de barrages les empêchent d'accéder au championnat national. Les filles occupent quant à elles la cinquième place du championnat régional.

Si vous aimez le handball ou que vous souhaitez découvrir ce sport, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse suivante afin d'avoir de plus ample information : castanet.ramonville.hb@gmail.com. Vous pouvez également vous rendre sur le site du club : http://www.crahb.net. N'hésitez pas à venir faire un essai.

Association toulousaine des usagers de la voie d'eau

Fondée en 1989, l'ATUVE est la principale organisation représentative des habitants du Canal sur la Région. Sa vocation reste inchangée depuis 20 ans :

- la promotion, la défense et l'encouragement de l'habitat fluvial sous toutes ses formes,
- la préservation des sites fluviaux et des canaux, de leur environnement, la vigilance quant au maintien de l'intégrité du domaine public fluvial, leur utilisation, usage et gestion,
- la défense et la qualité de la vie pour tous ceux qui vivent, travaillent ou passent leurs loisirs sur les voies d'eau intérieures européennes, fleuves et canaux du grand Sud en particulier,
- la défense de l'environnement liée aux voies d'eau, etc.

L'Atuve s'enrichit chaque jour de nouveaux adhérents présents et actifs. Nous représentons 60 bateaux logements dans le département de la Haute-Garonne. Nous partageons communément la passion et le plaisir d'habiter sur l'eau, de vivre en direct avec les éléments, de sauvegarder notre patrimoine fluvial et de profiter de la vie sans compter le temps.

Chantal Barale, Péniche La Toison d'or
Chemin de Halage - 31320 Auzeville-Tolosane

La vigne de Jean Balarot

Quand on consulte le cadastre napoléonien de 1808, on est sidéré par l'importance des vignes dans notre commune. Elles sont disséminées en différents lieux, avec une forte concentration sur les coteaux (Bourlès, Blancas, Gouttil, Rossignol, Pitorre, Combe d'Oly...). La superficie recensée est de 62 hectares ; en 1885, ce sont 85 hectares, soit plus d'1/8e de la surface totale du village.

Terrains propices, ensoleillement maximum, sur les marchés de Castanet et surtout Toulouse, peuvent expliquer cette abondance de vignes.
C'est vrai aussi qu'il se buvait pas mal de vin dans les chaumières. Vin léger (de 8 à 10 degrés) il constituait la principale boisson familiale. L'eau plus ou moins potable engendrait des maladies, pas le vin, à condition de ne pas en abuser. Ce que faisaient certains, ceux-là s'en sortaient par une pirouette disant que l'eau leur donnait des aigreurs d'estomac, le jus de raisin non !
Deux siècles plus tard toutes ces vignes ont disparus, seule subsiste celle du village. Comment, face à l'urbanisation galopante et aux attraits financiers dus à son l'emplacement, cette vigne a pu être préservée. D'une part, son propriétaire Jean Balarot, célibataire endurci avait néanmoins 2 amours : son jardin et sa vigne. Une interview faite par Michel Boutaud pour le film « La Mémoire d'Auzeville » montre avec quelle passion il évoque sa vigne. D'autre part, les ex P.O.S., maintenant P.L.U. ont classé cet espace à préserver, à conserver, d'où son inconstructibilité.

Origine de son emplacement

Cet emplacement faisait partie, et ceci jusqu'au début du XIXe siècle, du Pré Communal, bien appartenant à la Commune. Celui-ci occupait toute la partie centrale du village ancien et était délimité par les actuels Square des Droits de l'Homme, chemin Saint Jean et d'autre part chemin del Prat et de l'Église. Il était divisé en 18 lots, chacun alloué à un habitant du village qui l'exploitait. En majorité c'étaient ceux qui avaient leur maison en face. De petites surfaces, ils étaient bien alimentés par les eaux de nombreux puits et étaient cultivés en jardin ou en fruiterie. Le Pré communal était traversé par le ruisseau dit de la Nauze récoltant les eaux pluviales des coteaux environnants (St Jean, Iris, Mayrine, Négret, Croix de Lamarque, Clape,...). Il alimentait sur son passage les lavoirs municipaux situés vers l'embranchement des chemins del Prat et du Pré Tolosan. Il se prolongeait sur le côté droit du chemin des Écoles, passait sous la RN 113 (ex-route dite de Toulouse à Narbonne, ou aussi chemin François) se diluait ou s'infiltrait dans la plaine basse ou aboutissait au Contre Canal.

Au milieu du Pré communal était la Chapelle dite du Pré ou de Bon Secours. Démolie, furent érigés à sa place école, préau, logement de l'enseignant, mairie vieille. Le Conseil municipal décida de vendre le Pré Communal par adjudication qui eu lieu le 18 octobre 1813. Quelques années plus tard l'aïeul de Jean Balarot, Jean Espagnet acquérit les lots 6 et 7 situés en face de son domicile.

La vigne

Sur l'emplacement des deux lots acquis, en quelle année fut plantée la vigne ? Nous n'avons pas de date précise. Mais selon le témoignage de Jean, cela serait l'œuvre de son grand-père, donc aux environs de 1900. Certains ceps pourraient être centenaires. Jean et son père travaillèrent ensuite la vigne ainsi que celle qu'ils possédaient à la Graille. À la mort du dernier, Jean continua seul aidé de son voisin qui lui fournissait le cheval, puis le tracteur vigneron Renault D23. Le temps passe, Jean prit de l'âge, ses forces déclinèrent, c'est alors qu'un bénévolat fait de voisins et amis se constitua. Ces derniers se relayèrent pour les travaux de la vigne : en février-mars taille, enlèvement et liages des sarments, palissage, remplacement des souches mortes ainsi que des piquets ou fils de fer usagés. En avril-mai labourage, décavillonage, sarclage des herbes autour des ceps. Juin et tout l'été : disquage, sulfatage, souffrage, épamprage des rameaux longs improductifs.

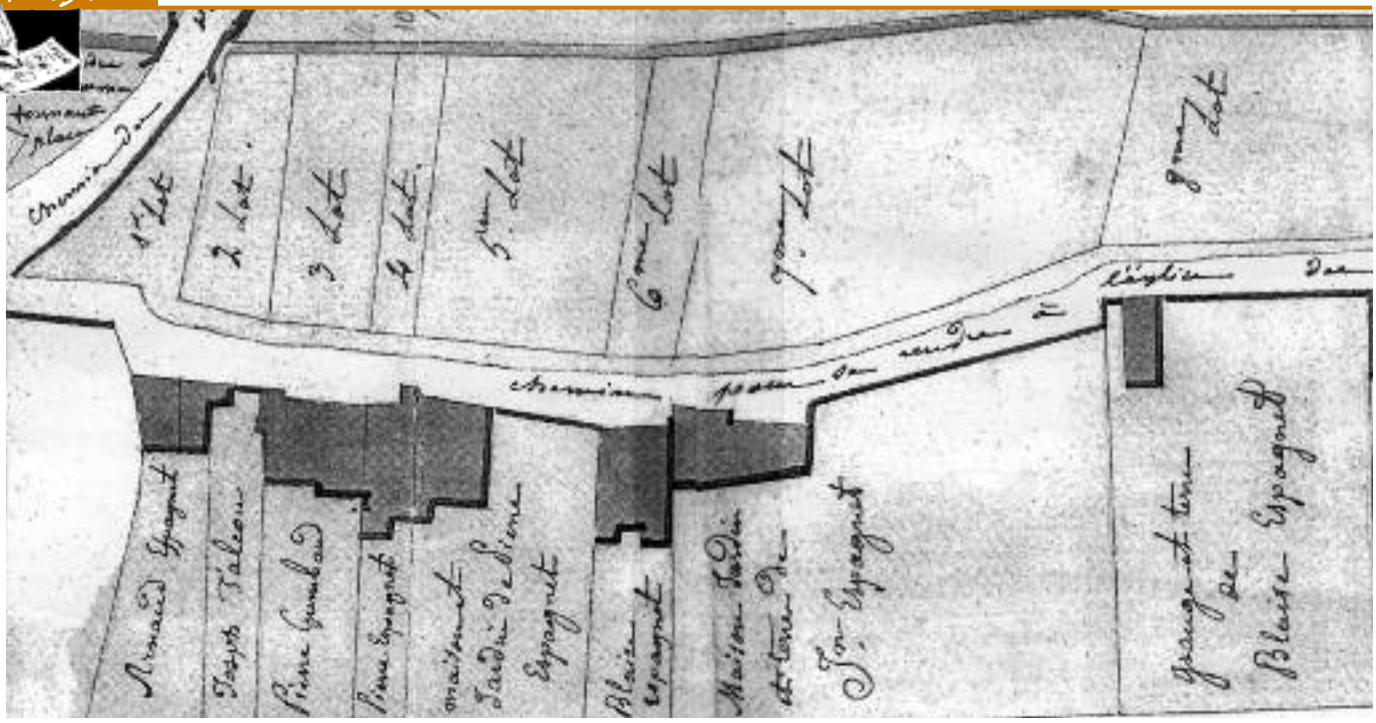

Puis rituellement, le dernier samedi de septembre, vendanges, moment festif clôturé par un bon repas où dans l'allégresse on oubliait la peine prise tout en promettant à Jean de continuer un an de plus.
Huit jours après, temps nécessaire à la fermentation, décuvage, soutirage du vin, pressage et mise en tonneaux… Un dernier labour en octobre et vignes et bénévoles pouvaient se reposer tout l'hiver.

Avenir de la vigne

En mars 2011, au décès de Jean, le bénévolat face à l'hypothétique avenir de la vigne s'arrêta. Les herbes l'envahirent, il n'y eu point de vendanges. Spectacle pitoyable que cette friche au centre du vieux village. On posait des questions… sans réponses ! Puis soudain, en février dernier, on vit une vingtaine de jeunes gens affairés à tailler, ôter et brûler les sarments, arracher fils de fer et piquets, qui étaient-ils ? Des délinquants faisant un travail d'intérêt général ? Bien qu'encadrés par un chef, ils avaient l'air si sympa, et puis ils n'avaient pas de bracelets électroniques ! Quoi qu'il en soit, c'était clair pour nos concitoyens :

la vigne avait vécu, on l'arrachait. Mais bizarrement, hormis quelques-unes, ils épargnèrent l'ensemble des souches ! Pire, en mars deux employés municipaux débroussaillèrent, un autre passa la herse. Les automobiles ralentissaient, les conducteurs jetaient un œil inquisiteur, les passants-promeneurs s'arrêtaient. Les mains sur les hanches, ils scrutaient la vigne. Chacun essayait d'y comprendre quelque chose, mais personne n'y comprenait rien… !
Alors qu'en est-il de tout ce mystère ?

Tout simplement que, souhaits de la population, coup de cœur du maire, vœux des élus, respect du PLU, engagement pris verbalement auprès de Jean, le Conseil municipal prit la décision d'acheter la vigne et de la conserver, mais qui pourrait la travailler.
On sollicite les divers organismes du complexe agricole. Ils ne sont pas intéressés.
Et puis miracle ! L'ENSAT se déclare enthousiasmé pour un partenariat avec la Commune. Son but est de fournir un outil d'étude et d'expérience pour les étudiants futurs viticulteurs et œnologues.
Nous n'aurons pas avant quelques années une récolte fructueuse, car cela devra passer par des phases d'inventaires des ceps à conserver, à renouveler, une étude des sols permettant de choisir les cépages adaptés au terroir. Il faudra réinstaller des piquets et des fils de fer, trouver des solutions pour la vinification. Mais gageons que les compétences techniques de l'ENSAT alliées au savoir-faire des employés communaux, qui interviendront épisodiquement pour des travaux d'entretien, permettra de produire un vin bien agréable à boire !
Quant au brave Jean, s'il pouvait voir depuis l'au-delà que l'on conserve et rénove sa chère vigne, il nous lancerait une phrase qu'il se plaisait à dire, quand les choses allaient dans le sens qu'il souhaitait : « Alors là ! Chapeau ! ».

Alain Pradal

À la vinha, l'ivèrn

À la vigne, l'hiver

« Te'n rapèlas, Mameta, d'aquelas après-dinnadas
Passadas a la vinha per amassar las vises ? »
I anàvem a doas oras e tornàrem a quatre,
Per profitar dal solelh d'ivèrn.
Aquel solelh de genièr es lo que prefer.
Lo d'estiu es normal, caufa tota la jornada.
Lo d'ivèrn arriba entre doas bufadas de vent freg
Que te sanglaçan quand podas,
Même s'i viras l'esquina.
Se dirià que lo que fa marchar la maquina
S'es trompat de maneta
O que nos vol far plasença.

Fasiàs de gavels e ieu de bofanèlas
Que papeta carrejava sus la carreta.
Quand fintavi à l'entorn, vesiài de monde dins cada vinha.
N'i a que lauravan, d'autres qu'escaucelavan, que podavan,
De femnas qu'amassavan las vises,
De carretas que las amenavan al vilatge .
Qualques unis las fasiàn brutlar.
Te fotiàn un fum que , de cops, se vesià pas mai lo solelh !

De tota aquela activitat dins las vinhas que se pausan
Emanava una força tranquilla
Dals omes de la tèrra, d'aquelis païsans qu'i sont estacats
E que devon travalhar sens arrestada tota la vida.
Es impressionant, vos l'asseguri.

T'en rappelles-tu, grand-mère, de ces après-midis
Passés à la vigne pour ramasser les sarments ?
Nous y allions à deux heures et nous revenions à quatre
Pour profiter du soleil d'hiver.
Ce soleil de janvier est celui que je préfère.
Celui d'été est normal, il chauffe toute la journée.
Celui d'hiver arrive entre deux bourrasques de vent froid
Qui te gèle quand tu tailles
Même si tu tournes le dos.
On dirait que celui qui fait marcher la machine
S'est trompé de manette,
Ou bien qu'il veut nous faire plaisir.

Tu faisais des fagots longs et moi des fagots courts
Que grand-père charriait sur la charrette.
Quand je regardais autour de nous, je voyais des gens dans chaque vigne.
Certains labouraient, d'autres déchaussaient, d'autres taillaient,
Des femmes ramassaient les sarments.
Des charrettes les amenaient au village.
Quelques-uns les brûlaient.
Ils faisaient une telle fumée que parfois, on ne voyait plus le soleil !

De toute cette activité dans les vignes au repos
Émanait une force tranquille.
De ces hommes de la terre, de ces paysans qui y sont attachés
Et qui doivent travailler sans arrêt toute la vie
C'est impressionnant ! Je vous assure.

Poësia de Jaume Carbonèl

Traduction par l'auteur

Combien a-t-il plu à Auzeville ?

Beaucoup disent certains, surtout l'été dernier. C'est vrai pour juillet, mais août était sec.

Beaucoup disent peu. Ces derniers ont en partie raison. Nous affichons un manque de pluie de 20 % sur un an par rapport aux normales relevées à Blagnac. Cela fait tout de même 140 mm sur une année, soit 12 mm par mois. 12 mm d'eau sur nos têtes font 12 litres par m², soit un peu plus qu'un gros arrosoir. Pour un potager de 100 m², cela fait tout de même 1,2 m³ par mois à remplacer par de l'eau potable, à moins que vous n'ayez pris la précaution de récupérer la précieuse eau de pluie. J'y reviendrai dans un prochain numéro.

Les comparaisons sont faites avec la station de Blagnac, mais si des auzevillois ou des auzevilloises ont des relevés météorologiques, je suis preneur de ces archives.

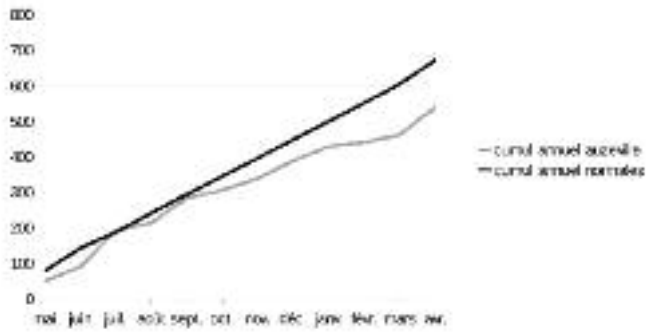

Mois par mois, on observe des différences, en général bien perçues par les habitants : été pluvieux, hiver sec, printemps humide.

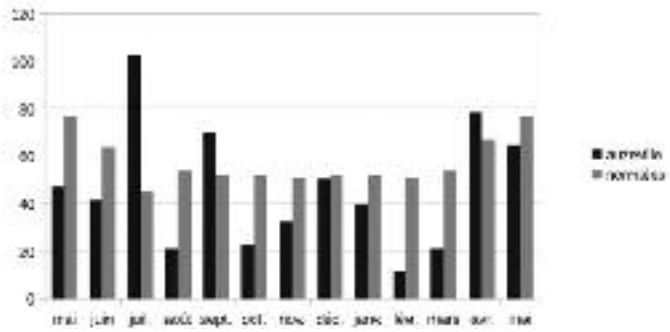

Même si on ne peut pas corréler « notre » pluviométrie avec un quelconque changement climatique, il y a toutefois lieu de s'inquiéter. Météo France nous prédit une forte augmentation du nombre de jours secs consécutifs. Paradoxalement, les modèles prédisent d'une part, une diminution globale de la pluviométrie, et d'autre part une augmentation des épisodes de pluies intenses. Notre climat ressemblera à un climat méditerranéen. Chez nous, le nombre maximum de jours secs consécutifs n'est « que » de 16 (en octobre). Mais cela reste suffisant pour utiliser l'eau d'une cuve de récupération de 5 000 litres pour un toit de 100 m². Toujours de Météo France, le dernier indice d'humidité dans les sols : il fait sec en Haute-Garonne !

Jean-Pierre Hardy

Pharmacies de garde

Juillet		Août		Septembre		Octobre	
1er	Dubois & Reveillon	5	Blanc & Carpentier	2	Sperte	7	Buisson
8	Bec-Debuisson	12	Collège (Fedou)	9	Popineau & Vergne	14	Rabeaudière (Etesse)
14	Lepargneur	15	Collège (Fedou)	16	Bec-Debuisson	21	Blanc & Carpentier
15	Lepargneur	29	Buisson	23	Dubois & Reveillon	28	Collège (Fedou)
22	Martineau-Maraval	26	Limousy & Marrakchi	30	Lepargneur		
29	Rabeaudière (Etesse)						

Buisson	Place P. Picasso	Ramonville	05 61 73 40 30
Collège (Fedou)	5, Pl. C. Isaure	Castanet	05 61 27 86 53
Auzeville (Dubois & Réveillon)	31, Ch. de l'Eglise	Auzeville	05 61 73 46 92
Lauragais (Limousy & Marrakchi)	24, Av. du Lauragais	Castanet	05 61 27 75 85
Lepargneur	7, Av. d'Occitanie	Pechabou	05 34 66 29 01
Martineau-Maraval	Rd-Point S. Allende	Ramonville	05 61 75 92 56
Occitanie (Bec & Debuisson)	5, Av. d'Occitanie	Ramonville	05 61 73 22 82
Popineau & Vergne	7, Av. de Toulouse	Castanet	05 61 27 77 69
Rabaudière (Etesse)	14, Bd des genêts	Castanet	05 62 19 11 60
Sperte	68, Av. Tolosane	Ramonville	05 61 73 31 57
Tolosane (Blanc & Carpentier)	20, Av. de Toulouse	Ramonville	05 61 73 20 71

État civil

du 4 février au 12 mai 2012

NAISSANCES

- LEBRIHI Rihâna Ismahène	27 février
- MONTANIER Suzy Annie Diane	8 mars
- DE SABOULIN BOLLENA Camille Danièle Magali Marie	5 avril
- LEBEL Anaïs Emma	26 avril
- JAQUET Rafaël Fabian Mikael	30 avril
- SORE May-Lan	3 mai
- GUIBERT Mathilde Athanaïs Sophie	5 mai
- MESSAL Thomas André Léonard	10 mai

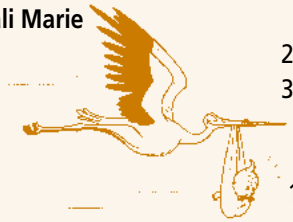

MARIAGES

- LE DU Johnny et BERI Émilie Myriam Emmanuelle	7 avril
- LOUISON Luc et AMOYEL Samentha	5 mai
- ROCHERY Etienne et GUILLOTEAU Anne-Laure Marie Patricia	12 mai
- BAGGAR Moustapha et BOUKHRIS Najat	12 mai

DÉCÈS

- TONON Maria Giovanna épouse CAPELLE	8 février
- FABRE Alexis Valentin	12 février
- SIPRA Gilbert Marcellin	15 février
- DOUSSIERE Raymond Léonce Urbain	23 février
- ISSANDOU Jacques Émile Raymond	26 février
- KHA-VANG Tho	3 mars
- SACARRERE Roger Henri	23 mars
- QUERRET Madeleine Eugénie épouse MICHEL	26 mars
- NOLOT Lucienne Berthe épouse TENDERO	16 avril
- DESCAZEAUX Jeanne épouse VALLES	28 avril

Nous nous associons à vos joies et à vos peines.

Hommage à Jean-Claude Flamant

Il est décédé le 19 juin d'une crise cardiaque.

Ancien président du Centre INRA de Toulouse-Auzeville, il était actuellement Président du Conseil de Développement du SMEAT (le Syndicat qui élabore et met en oeuvre le SCoT).

Sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

Hommage à Tho Kha-Vang

Depuis quelques numéros, Tho Kha-Vang ne publiait plus ses chroniques dans « La Lettre », mais maintenant il n'écrira plus. À 88 ans, il a définitivement quitté le comité de rédaction. Tho Kha-Vang fit partie du comité de rédaction de « La Lettre d'Auzeville » dès son premier numéro en mars 1989 (1er mandat de l'équipe de F.-R. Valette). Il devint immédiatement le héraut prolixe des deux passions qui l'habitaient, l'Europe et la francophonie. Être né dans un pays si lointain (le futur Vietnam), avait-il fécondé un sentiment comme la nécessité de croiser pacifiquement nos différences interhumaines ? Mystère, en tout cas, cela conférait au personnage une singularité souriante et pleine d'aménité.
Parce que "ce sont les passions et non les intérêts qui mènent le monde" (Alain) son enthousiasme sur ses sujets fétiches était intarissable… et nous obligeait parfois à lui demander de condenser ses chroniques planétaires ; sinon il lui aurait été aisé d'occuper l'essentiel de la pagination de « La Lettre » avec ses seuls articles. Cet étonnant bouillonnement nous laissait plutôt admiratif que narquois ! D'ailleurs, vite fait bien fait, les vingt pages de première mouture étaient condensées, "censurées" (sic) en une page. Tho Kha-Vang jouait le jeu défini par l'équipe.
La vie ne l'avait pas épargné en épreuves imprévues et tragiques, tel le décès en montagne de son fils unique, mais sans jamais l'éloigner des exigences rédactionnelles auxquelles il vouait une fidélité inoxydable. Et comme toujours, avec un ineffable sourire, comme si de rien n'était.
Auzevillois depuis 40 ans, toujours tourné vers les autres, il était actif pour l'accueil des migrants en provenance du Sud-Est asiatique et leur intégration par l'apprentissage de notre langue. Il avait aussi participé au comité de jumelage avec Broughton et Bretton.
Il mérite respect et reconnaissance ; le souvenir de cet éternel jeune homme, pétulant mais discret, restera présent dans le cœur des rédacteurs de cette publication et contribue à l'histoire de « La Lettre ».

Pour l'ensemble des membres successifs du comité de rédaction, S. Lelong, M. Lemort et Y. Lambœuf

Saison culturelle de la Durante : le groupe T Bones Jazz Unit

Un début d'été en musique...

Fête de la Saint-Jean : The Hawarden Singers

Soirée irlandaise : le groupe Doolin